

Monsieur le Préfet
Préfecture de la Vendée
29 Rue Delille
85000 LA ROCHE-SUR-YON

La Roche/Yon, le 18 décembre 2018

Dossier suivi par
Dominique SIMONNET

Chargé de mission
Aménagement - Urbanisme
02 51 36 83 15
06 83 20 94 31
dominique.simonnet@pl.chambagri.fr

**Chambre d'agriculture
de la Vendée**

21 boulevard Réaumur
85013 La Roche-sur-Yon Cedex
Tél : 02 51 36 84 44
territoire@vendee.chambagri.fr

N/réf. : JL/DS/MAB

Objet : Avis sur projet de déviation de la RD 746 sur la commune de Mareuil-sur-Lay- Dissais

Monsieur le Préfet,

Dans le cadre du **projet de déviation de la RD 746 présenté par le Conseil Départemental de la Vendée**, vous nous avez saisis pour donner un avis sur le dossier transmis.

Le projet rappelle les objectifs de l'aménagement et présente la variante retenue de moindre impact agricole d'une longueur de 6.3 km impactant 24 ha de surface agricole et 12 exploitations.

La Chambre d'agriculture partage l'intérêt général du projet.

Compte tenu des impacts agricoles d'un tel projet en terme d'emprises, de perturbations des circulations agricoles, de déstructuration parcellaire, d'allongement de parcours, surfaces enclavées ou rendues inexploitable... des mesures d'accompagnement devront être mise en œuvre comme l'indique le dossier.

La Chambre d'agriculture demande la mise en œuvre d'un aménagement foncier. Sa nécessité a déjà été mentionnée dans nos courriers du 3 décembre 2010 dans le cadre de l'enquête publique, et en 2015 au Conseil Départemental.

L'acquisition d'importantes surfaces agricoles (plus de 60 ha) pour constituer une réserve foncière permettra de favoriser la mise en œuvre de l'aménagement foncier.

La Chambre d'agriculture émet un avis favorable sous réserve de la prise en compte de ces remarques.

La Chambre d'agriculture reste à la disposition du Maître d'Ouvrage tout au cours des procédures et des travaux d'aménagement.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de nos salutations distinguées.

LE PRÉSIDENT,
Joël LIMOUZIN

